

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique préalable à l'approbation de la **modification n°7 du PLU de Frangy** se déroulera du mercredi 23 mai à 8h au mercredi 27 juin 2018 17h, au siège et au pôle Urbanisme - Aménagement du territoire de la Communauté de Communes Usse et Rhône et à la mairie de Frangy.

Le Commissaire enquêteur désigné le 15/02/18 par le Tribunal Administratif de Grenoble est
M. Philippe LAMBRET

Les permanences du Commissaire enquêteur se tiendront :
au pôle Urbanisme - Aménagement du territoire de la CC Usse et Rhône¹:

- mercredi 23 mai 2018 de 13h00 à 17h00 ;

- mercredi 27 juin 2018 de 8h00 à 12h00

à la mairie de Frangy² :

- Jeudi 31 mai 2018 de 12h00 à 16h00

Toute personne intéressée pourra se rendre au siège ou au pôle Urbanisme - Aménagement du territoire de la CC Usse et Rhône ou à la mairie de Frangy, pour consulter le dossier et consigner des observations et propositions éventuelles sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le Commissaire enquêteur ou sur le site www.registre-dematerialise.fr/729

Le Vice-Président délégué à l'Urbanisme
et à l'Aménagement du Territoire,
M. Bernard REVILLON



¹ 35 place de l'Église – 74270 FRANGY ; horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

² 19 rue du Grand Pont – 74270 FRANGY ; horaires d'ouverture : les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00.